

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

30 mars 2017

1. Vérification du quorum

- La présidente, Diane Boutin, ouvre l'assemblée à 15 heures 15.
- 12 membres en règle sont présents.
- La présidente constate que le quorum (10%) est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente lit l'ordre du jour proposé.

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016 (document disponible sur notre site www.aprmeq.org)
4. Rapport de la présidente
 - a) Les remerciements
 - b) L'internet (les courriels)
 - c) Les réunions du CA
 - d) Le recrutement de nouveaux membres
 - e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins
 - f) Les activités : bilan et/ou plan
 1. Déjeuners à thème
 2. Club de lecture
 3. Bridge
 4. Fête de Noël
 5. Autres activités
5. Rapport de la trésorière
 - a) États financiers
 - b) Prévisions budgétaires
 - c) Cotisations et adhésions 2017
6. Acceptation des actes des administrateurs
7. Élections de membres du conseil d'administration 2017-2018 (3 postes : Denise Lambert, Jacques Thibault et Paul Robitaille)

8. Varia

9. Levée de l'assemblée

La présidente mentionne que des cadeaux seront tirés au point Varia.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Aline Morin, appuyée par Jeannine Lefebvre.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

La présidente mentionne, qu'en l'absence de la secrétaire, elle produira le procès-verbal en collaboration avec la trésorière.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016 (document disponible sur notre site www.aprmeq.org)

- L'assemblée est d'accord pour ne pas lire le projet de procès-verbal dans son entièreté, mais la correction suivante doit être faite au point 4 – Modifications des statuts :

Le CA passe de 7 membres à 5 membres minimum et il y aura 3 postes à combler aux années paires et 2 postes minimum aux années impaires.

- Son adoption est proposée par Pierre Lainé et appuyée par Claude Bélanger.
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

a) Les remerciements (important de les redire, de les répéter) : la présidente remercie les participants aux activités de l'association, parce que sans eux il n'y aurait plus d'association ; elle remercie aussi tous les membres du CA pour leur précieuse collaboration :

- Jeannine Lefebvre (trésorière) : elle fait entre autres les états financiers, le budget, et s'occupe des cotisations, de la collecte des dons pour la Fondation Paul-Guérin Lajoie; elle s'occupe aussi de l'envoi de tous les courriels aux moments opportuns, pour les déjeuners mensuels, le club de lecture qui se réunit mensuellement, l'assemblée générale annuelle, la fête de Noël et toutes les autres activités.
- Aline Morin (vice-présidente) : elle s'occupe, entre autres, des inscriptions pour la fête de Noël et pour l'AGA, de l'achat du mousseux à la fête de Noël; des différents tirages lors des déjeuners mensuels et lors de l'AGA.
- Denise Lambert (secrétaire) : elle a produit les procès-verbaux des CA et de l'AGA.
- Paul Robitaille (conseiller) : il s'occupe des inscriptions pour les déjeuners mensuels ainsi que les réservations de salles pour les déjeuners mensuels, la fête de Noël et pour l'AGA.
- Jacques Thibault (conseiller) : participation aux réunions du CA.

La présidente tient aussi à remercier, d'autres membres de l'association qui ont pris certaines responsabilités :

- Louis Lemieux : qui s'occupe de toute la mise à jour de notre site internet (entre autres : ajouter les procès-verbaux; apporter les correctifs suite aux élections; inscrire toutes les manchettes coordonnées avec les courriels envoyés par Jeannine).
- Gaston Bernier : pour le club de lecture, il s'occupe de réserver les salles, de prendre les inscriptions et prend la conduite des rencontres.
- Jacques Gauthier : pour le club de bridge, il s'occupe des inscriptions et s'assure que les tables sont complètes.
- Marc Richer : qui s'occupe des décorations à la fête de Noël.

L'assemblée remercie à son tour la présidente, Diane Boutin, pour tout le travail effectué au cours de la dernière année.

- b) Les courriels : notre licence pour l'envoi de courriels massifs n'est plus supportée ; actuellement, Jeannine fait l'envoi en 3 coups. Lorsque Louis Lemieux sera disponible, nous allons essayer de régler cet inconvénient. La dernière version du logiciel E-campaign coûte environ 200\$.
- c) La présidente glisse un mot sur les réunions du CA : il y en a eu 3 au cours de la dernière année, dont le 16 mai, le 11 octobre et le 28 février, et tous les procès-verbaux se retrouvent sur le site.
- d) Le recrutement de nouveaux membres : une rencontre a eu lieu avec la directrice de la DRH (Direction des ressources humaines) du Ministère le 29 avril 2016. La Directrice a été très à l'écoute de notre difficulté à recruter de nouveaux membres, et on s'est entendu sur 3 actions à prendre :
 - 1- La DRH va envoyer un message aux futurs retraités spécifiant l'existence de l'APRMEQ;
 - 2- Environ 2 fois par an, la DRH va envoyer un mémo à tout le personnel du Ministère, l'informant de l'existence de l'Association;
 - 3- Sur le site du Ministère, au point Retraite, mettre plus en évidence l'information sur l'Association.

Suite à cette démarche, le nombre de membres n'a pas vraiment augmenté et il est sensiblement le même depuis quelques années, soit 32 en 2017 (en date du 30 mars), 34 en 2016, et 35 en 2015.

La présidente va recontacter le contact à la DRH afin de vérifier si les messages ont bien été envoyés et aussi s'assurer que l'entente va toujours se poursuivre.

Des membres soulignent que le Ministère est maintenant divisé en deux, soit l'Éducation et l'Enseignement supérieur, donc il faudrait s'assurer que le personnel des deux ministères soit informé. Il est aussi mentionné que l'AQRP (L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) contacte actuellement les retraités et on pourrait leur demander quelle est leur façon de procéder.

- e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins : la demande de renouvellement de l'entente a été envoyée en mars, par courriel. Dans la demande, l'Association spécifiait que la dernière entente nous satisfaisait, soit un montant de 500\$ en argent et 500\$ en objets promotionnels. L'entente a été renouvelée mais avec un montant de 250\$ en argent au lieu de 500\$.

Il est suggéré par les membres d'envoyer un message de remerciement à la Caisse pour le renouvellement de l'entente et aussi pour les cadeaux donnés.

f) Les activités : la présidente demande à certains responsables, selon leur présence à l'assemblée, de présenter un bilan rapide des activités de l'Association :

1. **Déjeuners à thèmes** (par Diane Boutin) : les déjeuners ont lieu au Mikes de Lebourgneuf et les membres en semblent satisfaits.

Les présentations faites au cours de la dernière année:

- En avril : **La Vigile** avant tout maison de thérapie avec hébergement, La Vigile est un organisme à but non lucratif ayant comme mission de venir en aide aux femmes et aux hommes portant l'uniforme et qui vivent des problèmes liés à l'exercice de leurs fonctions. **Conférencier** : M. Jacques-Denis Simard, directeur général.
- En mai : la **Corse** par Jeannine Lefebvre.
- En juin : **Cape Cod** par Louis Lemieux.
- En novembre : le **Costa Rica** par Diane Boutin (voyage fait en février 2016).
- En février : **Dubaï** par Gilles Boivin (voyage fait en décembre 2016).

Les présentations à venir :

- En mai : le **sud de la France (Pyrénées et Côte d'Azur)** par Jeannine Lefebvre.

La présidente mentionne que les suggestions sont les bienvenues, et que le projecteur et l'écran sont toujours prêtés par le Ministère.

2. **Club de lecture** : « Lire aux éclats » (par Gaston Bernier) toujours le 3^e mercredi du mois, excluant les mois de juin, juillet, août et décembre. Donc, il y a 8 rencontres annuellement, et pour les intéressés, un souper suit la rencontre. Gaston mentionne que c'est la 11^e année et que Marcel Ross en est le fondateur. Pour la dernière rencontre de la saison, qui aura lieu en mai, il y aura des prix de participation et un souper suivra.

Le Club doit s'adapter au changement de salle, suite à la rénovation de la bibliothèque Charles-H.-Blais, et aussi à la fermeture de restaurants sur l'avenue Maguire.

3. **Club de bridge** (par Michel Brunet) : le club se réunit à tous les mardis après-midi au Choccolato, et habituellement il y a 2 tables complètes, donc 8 personnes.

Un mardi de mai, pour souligner la fin de saison, il y aura des prix de participation qui seront tirés.

4. Quant à la **fête de Noël**, Paul Robitaille accepte de continuer à l'organiser, en annonçant que la prochaine aura encore lieu au restaurant Casa Grecque le jeudi 7 décembre 2017. La décision a été prise lors du dernier CA.

5. **Autres activités** :

- Le 6 avril, le déjeuner mensuel est remplacé par un dîner de cabane à sucre à L'En-Tailleur à L'Île d'Orléans.
- Propositions : une visite à la Citadelle et de son musée; le musée des Beaux-Arts et son pavillon Pierre Lassonde; le Monastère des Augustines et son

musée. Les membres sont très intéressés à visiter le Monastère des Augustines.

5. Rapport de la trésorière

La trésorière, Jeannine Lefebvre, présente son rapport à partir de 2 documents : les États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et le Budget 2017. Ces documents sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du Ministère à l'Association, l'autre sans cette contribution. En 2016, l'APRMEQ comptait 34 membres. Les principales sources de revenus comprenaient les cotisations des membres et une subvention de la Caisse Desjardins de l'administration et des services publics. L'association a aussi reçu des services du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. À l'occasion de ses activités, l'Association a recueilli des dons pour la Fondation Paul-Gérin-Lajoie au montant de 201,25\$. L'année 2016 s'est terminée avec un déficit de 90,74\$.

Sur proposition de Jacques Thibault, appuyée par Paul Robitaille, le rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.

6. Approbation des actes des administrateurs

Sur proposition de Gaston Bernier, appuyée par Michel Brunet, les actes des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

7. Élection des membres du conseil d'administration 2017-2018

- Élire un président ou une présidente d'élection :
Sur proposition d'Aline Morin, appuyée par Jeannine Lefebvre, Diane Boutin est élue présidente d'élection.
- Élire un secrétaire ou une secrétaire d'élection :
Sur proposition d'Aline Morin, appuyée par Michel Brunet, Jeannine Lefebvre est nommé secrétaire d'élection.
- La présidente d'élection rappelle les noms des administrateurs sortants pour 2017 : Denise Lambert, Jacques Thibault, et Paul Robitaille.
- La présidente appelle la mise en nomination de candidats pour le nombre de postes à combler, soit 3 postes pour 2017.
- Les membres de l'assemblée proposent des candidats, la personne qui propose n'a pas à être appuyée :
Marc Richer propose Denise Lambert. Elle a envoyé un courriel pour dire qu'elle acceptait si on la proposait.
Gaston Bernier propose Paul Robitaille. Il accepte.
Valmont Richard propose Jacques Thibault. Il accepte.
Jeannine Lefebvre propose Claude Bélanger. Il décline.
- La présidente d'élection nomme les candidats élus par acclamation soit : Denise Lambert, Jacques Thibault et Paul Robitaille.
- Le CA comptera 6 membres.

8. Varia

Tirage des cadeaux reçus de la Caisse pour l'AGA :

- Pour le golf, un parapluie, une casquette et une serviette;
- Une glacière en tissu;
- Trois gourdes;
- Un sac pour cellulaire ou appareil photo;
- Un set de décanteur à vin et deux coupes;
- Un plat à lunch et ustensiles;
- Une bouteille d'eau en verre;
- Un stylo.

En plus, une paire de billets du Chœur de la colline, offerte par Jeannine Lefebvre.

9. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Aline Morin, appuyée par Marc Richer, l'assemblée est levée à 16 h 55.

Diane Boutin, présidente

et

Jeannine Lefebvre, trésorière

En l'absence de la secrétaire Denise Lambert

Émis le 25 avril 2017